



Département de l'Oise
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

Canton de Chaumont-en-Vexin

Tél. 03.44.47.52.22

Fax. 03.44.47.52.24

Courriel : mairie.jouysousthelle@wanadoo.fr
Site Internet : www.jouysousthelle.fr

Conseil Municipal de JOUY SOUS THELLE

EXTRAIT

Compte-rendu de la réunion du vendredi 30 novembre 2018 à 20 h 30

Le trente novembre deux mil dix-huit, six membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie en séance ordinaire à vingt heures et trente minutes sous la présidence de Monsieur Hervé LEFEVRE, Maire.

Etaient présents : MM. Hervé Lefèvre, David Rogier, M^{mes} Suzanne Bouychou, Annie Degenne, Marie-Hélène Caron-Parte et Séverine Bordeaux.

Etaient absents : M^{mes} Delphine Fettke, Josiane Delabre, Aurélie Lefèvre, MM. Ludovic Piridjanians, Christophe Aubry, Pariselli Michel, Maurice Monge et Rémi Kaiser.

Pouvoirs : M. Aubry à M. Lefèvre / M^{me} Delabre à M^{me} Bouychou / M. Pariselli à M^{me} Degenne.

Le quorum n'étant pas atteint, la séance ne peut avoir lieu. Celle-ci est reportée lors d'une prochaine séance.

La séance est levée 20 h 40

Le 1^{er} décembre 2018

Le Maire, Hervé LEFEVRE

Compte-rendu de la réunion du lundi 10 décembre 2018 à 20 h 30

Le dix décembre deux mil dix-huit, huit membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie en séance ordinaire à vingt heures et trente minutes sous la présidence de Monsieur Hervé LEFEVRE, Maire.

Etaient présents : MM. Hervé Lefèvre, David Rogier, M^{mes} Suzanne Bouychou, Annie Degenne, Marie-Hélène Caron-Parte, Séverine Bordeaux, MM. Maurice Monge et Rémi Kaiser.

Etaient absents : M^{mes} Delphine Fettke, Josiane Delabre, Aurélie Lefèvre, MM. Ludovic Piridjanians, Christophe Aubry et Pariselli Michel.

Pouvoirs : M. Aubry à M. Lefèvre / M^{me} Delabre à M^{me} Bouychou / M. Pariselli à M^{me} Degenne / M^{me} Lefèvre à M. Monge.

Madame Séverine Bordeaux est désigné Secrétaire de séance à la majorité des membres présents.

I / Transfert de crédits

Le **Conseil Municipal délibère et vote pour transférer** la somme de 33 100 € du compte 022 – dépenses imprévues – afin d’approvisionner les comptes suivants :

- rémunération de personnel (section de fonctionnement)
- opération 190 - Mise aux normes de la Mairie (section d’investissement)
- opération 179 - Matériel informatique (section d’investissement)

12 conseillers sont « Pour »

II / Travaux de la Sacristie

Le **Conseil Municipal délibère et vote pour engager les travaux** de mise aux normes de la Sacristie, selon l’avis favorable de l’Architecte des Bâtiments de France en date du 06 novembre 2018.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les devis et missionner les entreprises, dès réception des accords de subventions.

Les entreprises retenues sont :

- NEELS Assainissement
- AJR2E pour la plomberie
- MACRON pour la maçonnerie
- DAUPHIN pour les menuiseries
- VADIER pour la peinture
- BANCE pour l’électricité

Le montant des travaux s’élève à 38 404,01 €HT.

10 conseillers sont « Pour »

2 conseillers s’abstiennent - M. Monge et M^{me} Lefèvre

III / Travaux de pavage de l’allée de l’Eglise

Le **Conseil Municipal délibère et vote pour engager les travaux** de pavage de l’allée de l’Eglise, selon l’avis favorable de l’Architecte des Bâtiments de France en date du 09 octobre 2018.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les devis et missionner les entreprises, dès réception des accords de subventions.

L’entreprise retenue est DE KONINCK TP pour un montant de 13 703 €HT.

12 conseillers sont « Pour »

La séance est levée 20 h 50

Le 11 décembre 2018

Le Maire, Hervé LEFEVRE

Renseignements utiles

FERMETURE

La Mairie sera fermée du Lundi 24 décembre 2018 au Samedi 5 janvier 2019 inclus.

En revanche, **une permanence sera assurée le Lundi 31 décembre 2018 de 10 h à 11 heures uniquement pour recevoir les inscriptions sur les listes électorales.**

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les personnes nouvellement domiciliées dans la Commune peuvent s'inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre 2018.

Veuillez passer en Mairie durant les permanences munis de votre carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile et de votre ancienne carte d'électeur.

USURPATION D'IDENTITE

La Préfecture de l'Oise informe que des personnes prétendant appartenir à l'administration fiscale opèrent dans le département en prétextant effectuer des mesures dans les propriétés pour entrer dans vos domiciles. Soyez très prudents. Les Géomètres du cadastre ne peuvent jamais entrer dans vos habitations et sont connus de la Mairie. N'hésitez pas à demander renseignements auprès de la Mairie si de telles personnes se présentent à vous.

Vous pouvez aussi signaler une tentative d'escroquerie :

- Par internet : « internet-sigalement.gouv.fr »
- Par téléphone au 0 805 805 817

PERMANENCES DU DEPARTEMENT

Les Maisons du Conseil Départemental (MCD) est un lieu d'écoute et de proximité ouvert à tous.

Tous les lundis, de 14 h à 17 heures, depuis le Lundi 5 novembre 2018, un agent du Conseil Départemental est à votre disposition, sans rendez-vous, à la Mairie de Jouy sous Thelle.

Pour tous renseignements, voir le flyer annexé.

AIDE REGIONALE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le Conseil Régional des Hauts de France propose une aide d'un montant maximum de 1 000 € pour le permis de conduire. Celle-ci s'adresse aux jeunes majeurs en formation, en voie d'insertion ou connaissant une situation professionnelle précaire. Pour toutes questions sur les modalités d'obtention de cette aide, veuillez contacter le numéro vert régional 0 800 02 60 80, écrire sur aideaupermis@hautsdefrance.fr, ou se rendre dans l'une des antennes régionales dont la liste est consultable sur le site www.hautsdefrance.fr

Il est également rappelé que le Conseil Départemental de l'Oise propose également une aide financière : le Pass Permis Citoyens pour les jeunes de 18 à 19 ans. Pour tous renseignements, veuillez-vous adresser en Mairie, ou venir rencontrer l'agent du Département présent en Mairie tous les lundis de 14 h à 17 heures par le biais de la MCD ou directement sur le site www.oise.fr

SERVICE DU CADASTRE

Le Centre des Finances Publiques informe que le Géomètre du cadastre, Monsieur Maxime DELACOURT, sera de passage sur le territoire du 19 novembre au 21 décembre 2018 afin de procéder à des mises à jour de la documentation cadastrale. De ce fait, il est amené à prendre contact avec les propriétaires concernés.

DESTRUCTION D'ÉPAVES

Vous avez une épave à détruire, vous pouvez contacter le Centre V.H.U. (Véhicules Hors d'Usage) le plus proche en cliquant sur Internet. Ces Centres sont agréés par la Préfecture de l'Oise.

FRELONS ASIATIQUES

Cet été, notre région et notre Commune ont connu une invasion de frelons asiatique.

Par mesure de prévention, la Mairie pourrait mettre à votre disposition gratuitement des pièges spécifiques.

Il est impératif que vous veniez en Mairie vous inscrire, avant le 15 janvier 2019 durant les permanences, les pièges seront commandés en fonction.

GROUPEMENT D'ACHAT DE FIOUL DOMESTIQUE - 10^{ÈME} ANNIVERSAIRE

Monsieur Daniel Lommer, gérant bénévole du Groupement d'Achat Fioul Domestique de notre Commune, vous informe que la **prochaine livraison groupée est prévue pour le mercredi 19 décembre 2018**, sachant que la suivante aura lieu le mercredi 13 mars 2019.

Les habitants en seront informés plus précisément, par voie d'affichage (Mairie et Commerces) ainsi que sur le site Internet de la Commune www.jouysousthelle.fr.

Les bons de commandes sont disponibles en Mairie et sur le site Internet. Ils devront être déposés en Mairie au plus tard le samedi 15 décembre 2018 avant midi.

Merci de bien vouloir les **REEMPLIR COMPLETS** (trop d'oublis !) et **LISIBLES**.

DMS nous informe que pour une adhésion **GRATUITE** au "PACK SERVICES PLUS" proposée par le livreur vous permettra de bénéficier d'offres supplémentaires :

Ainsi le règlement en 3 fois par Carte Bancaire deviendra **GRATUIT** (précédemment facturé 9 €).

Entre-autres les clients adhérents pourront bénéficier :

- des alertes pour éviter la panne de fioul,
- des informations sur la fluctuation du marché,
- des SMS pour connaître le créneau de livraison,
- une réactivité assurée en cas de panne de fioul.

Un dépliant d'information vous est proposé sur le site Internet de la Commune.

Les clients adhérents qui communiquent un numéro de téléphone portable seront avisés par SMS de la plage horaire de leur livraison.

Les commandes tardives ne pourront pas être honorées.

A vos agendas... et **EXCELLENTE**S FETES DE FIN D'ANNEE.

LES DATES A RETENIR

1 / Le **Samedi 15 décembre 2018** à partir de 10 heures, les membres du CCAS apporteront aux personnes âgées de 65 ans et plus le **colis de Noël**.

2 / La Municipalité vous convie à l'**Arbre de Noël** des enfants le **Samedi 22 décembre 2018 à 14 heures**.
Rendez-vous à la salle socio-culturelle pour le spectacle, un goûter réservé aux enfants et la remise des cadeaux par le Père Noël aux enfants âgés de 0 à 10 ans, voir le flyer annexé.

3 / Monsieur le Maire vous convie à ses **vœux le Vendredi 11 janvier 2019 à 20 heures** à la salle socio-culturelle.

CINE RURAL

Des bénévoles se sont présentés pour que l'activité du Ciné Rural perdure et la Municipalité les remercie vivement de leur implication.

Afin que vous puissiez anticiper vos sorties, la Municipalité et les membres du Ciné Rural vous communiquent les dates des séances pour 2019, les films vous seront annoncés en temps utiles et aux endroits habituels (Mairie, site Internet, commerçants, salle socio-culturelle, Agence Postale Communale) :

Jour	Date	Heure
Vendredi	18 janvier	20 h 30
Vendredi	15 février	20 h 30
Vendredi	22 mars	20 h 30
Vendredi	19 avril	20 h 30
Vendredi	10 mai	20 h 30
Vendredi	31 mai	20 h 30
Vendredi	20 septembre	20 h 30
Vendredi	25 octobre	20 h 30
Vendredi	22 novembre	20 h 30